

Les effets de la législation concernant les relations de travail sur les taux de syndicalisation : les preuves pour les provinces canadiennes

Scott Legree
Université de Waterloo

Tammy Schirle
Université Wilfrid Laurier

Mikal Skuterud
Université de Waterloo

Septembre 2014

Résumé

Nous fournissons des preuves que les réformes de la législation du travail ont le potentiel d'inverser les tendances de désyndicalisation, en présentant aux syndicats un indice de l'intérêt des statuts des provinces canadiennes en matière de relations de travail sur les changements des taux de syndicalisation provinciaux entre les années 1981 et 2012. Selon nos résultats, faire passer le régime légal de chaque province en 2012 au niveau le plus intéressant pour les syndicats pourrait augmenter le taux national de syndicalisation de jusqu'à 7 % à long terme. Cet effet semble dû à la réglementation concernant la certification des nouvelles unités de négociation, la négociation des premiers contrats et le recrutement des travailleurs suppléants. Les effets de la réforme bénéficient le plus aux femmes, en particulier celles ayant des diplômes universitaires et employées comme professionnelles dans les services publics. Sur l'ensemble, ces résultats laissent à penser que les réformes des relations du travail ont un potentiel limité à résoudre les préoccupations croissantes dans le domaine de l'inégalité face au marché du travail.

Mots clés : législation sur les relations de travail, taux de syndicalisation, relations syndicales-patronales

Codes JEL : J50; J58 et K31